

BOURGON : *Chemin de l'observatoire ornithologique*



Site labellisé le 21 février 2022,
propriété de la commune de Bourgon.



Présentation

La retenue d'eau sur la rivière la Vilaine constitue une limite naturelle entre 2 régions (Pays-de-la-Loire et Bretagne) et donc 2 départements. Le barrage dit de la Haute-Vilaine construit en 1982 a permis la formation d'un réservoir d'eau de 154 hectares (sur une emprise foncière de 200 hectares) permettant la production d'eau potable pour 170 000 habitants.

Des cheminements parcourent le site dont un en direction d'un observatoire ornithologique bâti en 2018 avec le concours de nombreux partenaires.

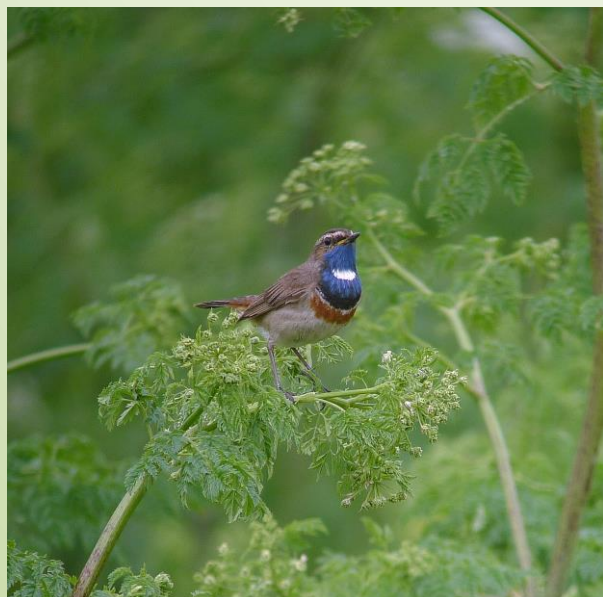
Dépaysement garanti pour les visiteurs qui prendront un véritable bain de nature sur un axe migratoire des oiseaux durant les saisons printanières et automnales.

Gestion

Le site est entretenu par broyage sur les accès piétonniers, fauchage tardif au pied de certaines haies enrichies par des plantations aux abords de l'observatoire et par le contrôle du développement des arbres (élagage de sécurité).

Localisation

Possibilité de trois stationnements, celui présent à l'observatoire, au lieu-dit Le Plessis, ne compte que 3 places, il faut donc privilégier les deux autres. Stationner de préférence sur celui placé au centre de la carte au niveau de l'aire de stationnement des campings cars en empruntant la rue de Bretagne (2^e sur votre gauche sur la D106 après l'église).



Gorgebleue à miroir (J. Degand)



Racines du Cyprès chauve (O. Duval)

Saison idéale

Inauguré le 18 janvier 2019, l'observatoire, ouvert à tous, permet de s'approcher de plus de 200 espèces d'oiseaux identifiés à ce jour sur le site, sans compter les libellules passant sous le nez des observateurs. Toute l'année le site vit au rythme des arrivées et des départs des oiseaux. Certains resteront tout l'hiver. Une espèce rare et discrète a été signalé : la Gorgebleue à miroir.

Un arbre peu fréquent sous nos latitudes pousse paisiblement en bordure de la rive et qui forme les fameux « pneumatophores », sortes de racines qui remontent du sol (jusqu'à 1 m de hauteur) pour mieux respirer à la manière d'une mangrove : le Cyprès chauve.

Valorisations

De nombreuses sorties pédagogiques ont lieu sur le site. L'école communale travaille sur un projet de création d'un sentier thématique.



Vous trouverez d'autres informations sur le site internet de MNE
<http://www.mayennatureenvironnement.fr/le-reseau.html>.